

N/REF : 21/05/2024 8H55 C:263978 I:33807

PERAUD PARTICULIER

V/Appel du Mardi 21/05/2024 a 8H55

**18 RUE DES 3 PONTS
38120 ST EGREVE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 23 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 18 RUE DES 3 PONTS SAINT EGREVE ME PERAUD 0781130712

MOTIF : VOIR SUR PLACE POUR DEBOUCHER CONDUITE PAR UN REGARD LE CLIENT DEMANDE
VOIR COMMENT FONCTIONNE LE RESEAU

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/05/2024 A 09H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DU LOGEMENT
PASSAGE DE LA PRESSION DEPUIS LE REGARD
BUTEE FRANCHE A ENVIRON 1 METRE DU REGARD EN DIRECTION DE LA MAISON
INTERVENTION VU AVEC LA PROPRIETAIRE SUR PLACE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN